

Édition critique de Groulx
XVI. Lionel Groulx ou le nationaliste des premières heures tel que révélé dans le *Journal* (1895-1911)

Giselle Huot

Volume 38, Number 2, Fall 1984

Bourgeoisies et Petites Bourgeoisies

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/304278ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/304278ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Huot, G. (1984). Édition critique de Groulx : XVI. Lionel Groulx ou le nationaliste des premières heures tel que révélé dans le *Journal* (1895-1911). *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 38(2), 318–329.
<https://doi.org/10.7202/304278ar>

ÉDITION CRITIQUE DE GROULX¹

XVI — LIONEL GROULX OU LE NATIONALISTE DES PREMIÈRES HEURES TEL QUE RÉVÉLÉ DANS LE JOURNAL (1895-1911)

3. La conception du nationalisme groulxien d'après le «Journal»²

Naturellement, Groulx dont on dira plus tard qu'il est «le premier intellectuel qui tente une structuration de l'idéologie nationaliste et cherche consciemment à en faire une doctrine»³, n'a encore ni élaboré cette doctrine ni ne l'a structurée dans le *Journal*. Cependant, les principaux éléments de sa conception du nationalisme, bien qu'épars, y sont déjà présents. De plus, cinq textes, dont trois sous forme oratoire, tous écrits à l'occasion de fêtes dont certaines «nationales», réunissent plus particulièrement ses idées sur le sujet. Le premier de ces textes écrit lors de la Fête-Dieu (I: 107-109 — 8 juin 1896), le second à l'occasion de la Saint-Charles, la fête patronale du Séminaire de Sainte-Thérèse (III: 14-25 — 6 novembre 1897), les deux suivants lors de la fête nationale de la Saint-Jean-Baptiste (III: 87-90 — 27 juin 1898 et IV: 18-21 — 8 août 1899) et enfin le dernier lors d'une fête sportive, aux régates de Vaudreuil (IV: 21-28 — 9 août 1899) contiennent déjà en substance les grandes lignes de la conception groulxienne du nationalisme.

Nous nous attarderons surtout à définir et expliquer la place occupée chez Groulx par son Vaudreuil natal, la petite patrie, microcosme de la grande, la Province de Québec où est concentrée la nation canadienne-française, dont les particularités française et catholique l'instituent *ipso facto* mandataire d'une mission bien spécifique en Amérique du Nord, et comment l'histoire tout en la lui rappelant lui tient lieu d'affirmation.

A. La petite patrie

Nous avons mentionné dans la première partie de notre étude qu'un des discours itératifs les plus importants du *Journal* est constitué par cette litanie de plaintes et de soupirs qu'arrache au jeune collégien puis au séminariste et au jeune professeur «la nostalgie de la patrie absente» (IV: 95 — 27 mai 1900), cette petite patrie d'où il doit constamment s'arracher pour oeuvrer.

Les départs du foyer, et partant les rentrées au collège sont douloureux et «semblent être entrés dans la catégorie de ces respectables traditions condamnées pour notre plus grand malheur à ne plus jamais se perdre» (II: 129 — 2 septembre 1897). Par contre, les sorties, les départs du collège sont fervem-

¹ Dernière chronique d'une série de seize, commencée en juin 1979. Toute l'équipe de l'édition critique du *Journal* tient à remercier une fois de plus le Comité de rédaction de la *RHAF* de lui avoir accordé une chronique pour la durée de ses travaux (mars 1979 — mars 1984).

² Les premières parties de cette étude ont paru dans *RHAF*, 37, 1 (juin 1983): 148-154; 37, 3 (décembre 1983): 517-523; 37, 4 (mars 1984): 675-680.

³ Denis Monière, *Le Développement des idéologies au Québec. Des origines à nos jours* (Montréal, Québec/Amérique, 1977), 246.

ment espérés et aussitôt la date annoncée aussitôt faite l'inscription dans le *Journal*. Les jours comptés semblent alors s'allonger démesurément au rythme de sa fièvre et lorsqu'arrive enfin le jour tant attendu, l'extrême excitation et l'impatience se révèlent impuissantes à faire augmenter la vitesse du train et à conjurer ses arrêts et ses retards, ces manques flagrants de considération à l'endroit des écoliers qui s'en vont «au foyer de leurs pères». Pourquoi devrait-on rendre «tant d'hommages au «Progrès», ronchonnet-il, lui qui n'a alors envie que de prendre «le grand siècle en défaut» face à cette lenteur désespérante? Mais lorsque, «au débouchement de la voie», Groulx aperçoit son «village avec son vieux clocher qui le surmontait de sa flèche rouillée», tous les griefs sont aussitôt oubliés pour ne plus laisser place qu'à une joie sans bornes levée aux frontières du village natal. Comment, dit-il, «rendre ce qui se passa alors au-dedans de moi-même»? «J'étais comme un homme qui ayant été longtemps privé de la lumière, serait soudainement rendu à la clarté du jour. Il me semblait que sous l'effort de l'émotion, ma poitrine s'ouvrait pour livrer passage à mon coeur et à mon âme qui s'élançaient (...) Ah! alors, le coeur se gonfle, déborde, la main tire le mouchoir, l'on pleure: c'est tout ce que l'homme peut faire», car «les larmes sont les plus éloquentes et furent données à l'homme pour suppléer à l'insuffisance du langage» (II: 69-72 — 19 mai 1897).

Comment, s'interroge-t-il, arriver à se débarrasser «de ce coeur d'enfant? Qu'y a-t-il donc entre ces lieux de mon enfance et moi-même? Je suis comme une plante étrangère croissant qu'avec peine sous un climat qui n'est pas le sien» (IV: 46 — 26 octobre 1899). Et de répondre, impuissant à rien d'autre que se souvenir: «Nous autres enfants de la campagne, nous poussons à nos foyers des racines si profondes qu'on ne saurait nous transplanter sans douleur sur une terre étrangère. Il faut nous arracher violemment en brisant des fibres qui nous tenaient jusqu'au plus profond du coeur». Car, ajoute-t-il, «la famille comme la paroisse c'est une petite patrie dans la grande et quand on part on n'emporte pas plus celle-ci que celle-là à la semelle de ses souliers» (IV: 31-32 — 22 août 1899).

Nulle part ailleurs, les «belles campagnes», les «belles fleurs», les «beaux arbres (...) ne parlent (...) à mon coeur», puisque «ce ne sont point ceux qu'a vus mon enfance» (IV: 1 — 18 avril 1899), alors qu'encadrés dans le paysage de Vaudreuil, «un petit arbrisseau, un oiseau, un brin d'herbe, une fleur me donnent des émotions que ne me donnerait pas le plus précieux des chefs-d'oeuvre, le plus beau site de l'univers» (I: 44 — 14 février 1896).

Lorsque l'ennui l'attaque, sa pensée s'évade et reconstitue tout le paysage natal et les souvenirs qui y sont rattachés (I: 145-146 — 25 septembre 1896). C'est ainsi qu'à l'âge de vingt et un ans, Groulx peut écrire: «j'ai plus vécu aujourd'hui dans la maison blanche des «Chenaux» que dans la cellule monacale du Séminaire» (IV: 46 — 26 octobre 1899). Quelques mois auparavant, le finissant obnubilé par l'ennui et les souvenirs avait voulu, comme tous les amoureux transis dignes de ce nom, immortaliser le nom de Vaudreuil sur son pupitre:

Je me figure les attelages de mon père faisant leurs évolutions monotones d'un bout à l'autre du même champ et tout à l'heure en songeant à mon village j'ai gravé sur le coin de mon pupitre de philosophie le nom de ma paroisse: Vaudreuil; je fais tout comme les exilés qui veulent dire à tous

les troncs d'arbres, comme à toutes les plages de sable le nom qui dévore leur âme, le nom de leur patrie (IV: 6 — 29 avril 1899).

Pour s'évader de ses prisons, petit ou grand séminaire, Groulx est prêt à tous les inforts et à toutes les missions. Alors que le «dépit» l'avait fait «maugréer» quelques jours plus tôt: «Oh les rhumes! les rhumes!», le voilà soudain transporté d'aise, se félicitant tout à coup de sa bonne fortune, sous la forme de ce «rhume bienfaisant qui m'a chassé, dit-il, vers le foyer paternel» (II: 8 — 4 et 15 décembre 1896). Au collège, année après année, il trouvera moyen de se faire ainsi renvoyer chez lui pour de courtes vacances. Plus tard, le premier délégué papal au Canada ne sut jamais que Groulx aurait bien aimé faire partie de la suite qui l'accompagnait de Montréal à Ottawa, «ne fut-ce, signale notre exilé en manque d'air natal, que pour lever mon chapeau romain en signe de salut quand j'aurais aperçu le vieux clocher rouillé de mon village» (IV: 39 — 11 octobre 1899).

Un de ses premiers poèmes qu'il s'est acharné à refaire, à figoler, à raffiner en multipliant les versions complètes et partielles (retrouvées!) qui se chiffrent à quinze, s'intitule d'abord «Le chant d'un petit colon», puis «Mon foyer» (I: 94-95 — 19 mai 1896). Il y aura aussi d'autres poèmes pour célébrer sa petite patrie, les vacances disparues puis l'ennui qui y succède, «Où sont les vacances?» (II: 132-135 — 3 septembre 1897), «Dans un moment d'ennui» (III: 32-34 — 10 janvier 1898). Lorsqu'il décide de «puise[r] dans l'histoire nationale» pour un travail littéraire destiné à l'Académie Saint-Charles, le sujet mettant en vedette le Père Garreau se déroule comme par hasard à la Pointe Cavagnal aux portes de Vaudreuil, et s'il se dit «heureux d'avoir à peindre les beautés de mon pays» il avait qu'il le serait bien davantage si seulement, dit-il, «je n'avais le regret qu'on reconnut mal mon Outaouais aux faibles esquisses que j'en ai donné[e]s» (II: 92-103 — 22 juin 1897).

À tous les passages, et ils sont nombreux, consacrés à son pays et aux «charmes du lieu de [s]a naissance» qu'il n'a connus «que juste assez pour ne les plus retrouver ailleurs», dont il n'a «goûté les joies que pour apprendre à les toujours regretter» (IV: 49 — 26 octobre 1899), vient se joindre la manifestation de l'inconscient par un acte manqué qui lui fait écrire: «Ô ma compagne, ô mon clocher, jamais je n'ai si bien senti combien je suis éloigné de vous!» (III: 32 — 10 janvier 1898). Ce *lapsus calami* substitue «compagne» à «campagne», tant il est vrai que ces mots sont interchangeable, la campagne, sa campagne, étant réellement sa compagne des longs jours de réclusion «entre quatre murs étroits» (I: 145 — 25 septembre 1896).

Ces lamentations ne s'émoussent pas avec l'âge mais le cœur et le temps y souscrivent d'une façon indéfectible et tous les cahiers du *Journal* retentissent de ces clameurs d'ennui. Bien qu'il pouvait un moment croire que «le temps avait affaibli [s]on affection d'enfant pour ces lieux de [s]a naissance», force lui est de reconnaître «que la première bouffée du vent vous arrive du côté de la patrie et la fibre sonore d'autrefois qui n'est ni endormie ni muette s'ébranle d'elle-même comme la harpe éolienne» et que «les traces creusé[e]s dans les années de l'enfance sont bien toujours aussi régulières et aussi profondes» (V: 13-14 — 3 janvier 1901).

Un moment, Groulx est même tenté, parce qu'il lui «en coûte de laisser sa famille et sa place natale» et que «voilà bientôt huit ans passés» qu'il «rêpète

ces départs sans pouvoir [s]'y habituer» (IV: 31 — 22 août 1899), de «recommencer mes rêves de la vie champêtre auxquels je tiens encore et très fort»:

Bien des fois, ne me suis-je pas dit: j'use en vain ici mes forces et ma vie; pourquoi courir après une science qu'on n'atteint jamais? Le grand ciel bleu de ma campagne peut me suffir[e]. N'en saurai-je pas assez quand je saurai contenter ma vie des simples joies de la famille et que mes désirs ne s'étendront pas au delà de l'ombre projetée par la maison de mon père? Chaque année je vais goûter aux robustes travaux des champs et je me dis avec Georges Sand: «Heureux le laboureur! (...)» Ce «chant du labourage», nous l'avons entendu tant de fois, et ce bonheur et cette rude vie, c'est si bien celle qu'a connue mon enfance. (IV: 4-6 — 29 avril 1899).

Cependant, lorsque son esprit lui fait envisager une autre vocation, c'est dans le ferme espoir que «l'avenir me réserve de vivre non loin des lieux où vécut mon enfance», car l'exil, assure-t-il, c'est encore «la peine la plus profonde qui m'a suivi à travers tout mon cours d'études» (III: 130 — 4 février 1899).

Quant à l'exil momentané de son père aux États-Unis, Groulx le considère uniquement comme un moyen pour lui de consolider sa position dans son pays d'origine. En effet, son père «alla demander à une terre étrangère les moyens de s'assurer, pour plus tard, la possibilité de l'existence dans ces vallons de Vaudreuil où Dieu lui avait marqué son coin de patrie» (IV: 126-127 — 10 octobre 1900).

L'homme se doit d'écouter cette voix impérative qui lui dicte de rester au pays natal ou à tout le moins qui lui intime l'ordre de revenir à ce coin de terre qui lui est dévolu. Cet attachement au pays natal découle même d'un certain déterminisme, d'une nécessité impérieuse qui harmonise l'être à son environnement et l'y attache sous peine, autrement, de briser une condition essentielle à son bonheur:

J'ai toujours cru que Dieu a mis des liens des convenances entre la constitution morale de l'homme et le coin de terre qu'il lui assigna pour son existence; que le bonheur de notre vie est un peu lié à la permanence de notre séjour sur ce point de la patrie qui supporte le clocher natal. Et l'on ne doit pas rompre impunément ces dispositions établies par le Créateur.

(III: 130 — 4 février 1899)

B. *La nation canadienne-française*

Si le diariste emploie parfois pour désigner Vaudreuil, les mots de «pays» et de «patrie», il en élargit la signification pour dénommer cette délimitation géographique à l'intérieur de laquelle est concentrée la population canadienne catholique et française et à laquelle il étend l'amour qu'il éprouve pour son pays natal: notre «jeune pays», le «Canada français (...) sous le grand ciel du Saint-Laurent», que «nous (...) avons appris à aimer (...) en autant qu'il se montre catholique et français» (III: 88 — 27 juin 1898).

L'existence de la nation canadienne-française précède en effet de beaucoup la création du Canada et remonte à l'implantation d'une population française en Nouvelle-France. C'est à la France, «la vieille patrie» ou encore «la mère patrie» (*Ibid.*) que le peuple canadien-français doit ses éléments constituants essentiels, ceux de catholique et de français. «La Province de Québec

au Canada, c'est la vieille Armorique, la terre bretonne de la France. Sur ces deux contrées, l'on rencontre des âmes aussi fières, aussi croyantes. Nous sommes en Canada ce que les Bretons sont dans la France et c'est parmi nous que se conservent les saines traditions du passé et c'est à nous particulièrement que les ancêtres ont légué leur culte de la religion et de la patrie» (I: 108 — 8 juin 1896).

Le Canada français est le réceptacle, de par ses ancêtres les premiers Français, de qualités innées, qui lui sont transmises avec son sang. Pour Groulx, il n'y a aucun doute sur la noblesse de caractère qu'implique cette descendance, car étant «Français et fils de preux» (II: 81 — 31 mai 1897), le «Canada français, comme toute terre française est destiné (...) à n'enfanter que des hommes d'esprit et de coeur» (III: 93 — 17 juillet 1898).

Autant ses objectifs de combat, «Patrie et Religion», ou encore «Dieu et la Patrie» sont inséparables, autant sont indissociables les caractéristiques primordiales selon lui de l'entité de la nation canadienne-française: catholique et française. Groulx, nous l'avons vu, s'était engagé à faire «respecter [s]a langue» et «à ne jamais parler d'autre langue que la belle langue française, tant qu'on la parlera sur les rives du Saint-Laurent». Toutefois, sa première fidélité, il la doit à la religion de ses pères: «mais avant que d'être Canadien français, dit-il, je veux être catholique». Le catholicisme n'est pas une entrave au nationalisme; au contraire, il en est une garantie, car «en servant bien son Dieu on sert toujours mieux son pays» (II: 140 — 13 septembre 1897).

Groulx s'insurge contre cette idée qu'il y aurait incompatibilité à être à la fois catholique et bon patriote: «Il en coûte à beaucoup de mettre plus souvent dans leurs discours et leurs écrits: Dieu et l'Église; d'affirmer à la face du monde incrédule la vitalité puissante du Christianisme. Vous verrez se lever les épaules du scepticisme. On ira jusqu'à suspecter votre désintéressement et votre patriotisme» (III: 23 — 6 novembre 1897).

Et pourtant, le catholicisme constitue une assise pour le patriotisme. Dans le discours qu'il prononce en tant que président de l'Académie Saint-Charles à l'inauguration de la nouvelle salle académique, discours non reproduit dans le *Journal* mais auquel il est fait allusion, Groulx revient à la charge, prenant une fois de plus à témoin ses jeunes collègues, pour jeter un fier «démenti» à cette assertion gratuite que «l'amour de l'Église est incompatible avec l'amour de la patrie»:

Et vous, Dieu merci, qui avez appris à l'ombre du clocher natal, à ne séparer point votre pays de votre Religion, *dans votre coeur*, vous sentez bien dans cette ferveur d'amour, dans cette passion de dévouement qui fait le fond de l'adolescence, oui vous sentez dans toute l'ardeur de votre foi de Catholiques et de Canadiens français, qu'il n'appartiendra qu'à vous de ne les séparer pas non plus, *dans vos services*.

Il ne faut point séparer ces deux amours. L'élément religieux doit être estimé la pierre angulaire de tout ordre et de toute prospérité. Ce n'est que depuis ces temps où les doctrines catholiques ont purifié les notions du triple idéal que les sociétés se sont élevées à ce haut degré de vie publique que n'ont pas connu les anciens. ([Discours du président lors de la séance du 9 novembre 1898], [*Académie Saint-Charles. Cahier des archives*]: 486. ANQM, Fonds Séminaire Sainte-Thérèse, 06-P107, #89, t. 17).

Et puis c'est à l'école de l'Église catholique que se forment les meilleurs patriotes. Groulx précise que ce sont les «généreux champions de la foi» qui lui ont «donné un coeur et une âme», qui lui ont «montré le drapeau» et qui l'inspirent de «crier à la veille des combats, avec un amour et un enthousiasme que n'avait pas le gladiateur antique: *patria te morituri salutant!*» Ces considérations l'amènent à s'exclamer en parlant de Mgr Laflèche, une de ces grandes figures au «service de la patrie»: «ah! si l'on savait ce qu'il peut y avoir de vrai patriotisme dans le coeur d'un prêtre, comme plusieurs des détracteurs de l'Église se verraient désarmés» (II: 137-138 — 6 septembre 1897).

Le Canada français bien que tributaire de la France pour la langue et la religion n'en est pas une réplique exacte. Au contraire, il possède une entité tout à fait distincte qui se doit d'affirmer sa spécificité. Groulx ne comprend d'ailleurs pas «le système de ceux qui critiquent les institutions d'un pays, ses moeurs, ses lois, son système d'enseignement, son génie particulier, au profit de ceux d'un autre pays qu'ils proclament supérieurs». Il comprend encore moins que «le moyen véritable de s'assurer la prépondérance ou pour le moins le rang d'égalité» pour un pays soit «de s'appliquer à plagier platement ce qui se fait sous un autre soleil et sous d'autres latitudes». D'autre part, être différent, être soi-même n'implique pas qu'il faille rejeter systématiquement tout apport étranger. En effet, «ce n'est pas là chercher à détruire le génie national, c'est le rajeunir et le bien diriger» que de vouloir «s'assimiler du caractère ou du génie étranger les éléments qui pourraient infuser une vie nouvelle à l'arbre du progrès» (IV: 83, 86 — 6 mai 1900).

Fier de son appartenance à la race⁴ canadienne-française, Groulx découvre même une qualité additionnelle aux êtres et aux choses qu'il compte au nombre de ses «compatriotes». En parlant du *Manuel de droit civique* de C.-J. Magnan (Québec, Darveau, 1895), il écrit: «Puis il est canadien; un autre titre à mon estime» (I: 26 — 22 janvier 1896). Par la suite, en parlant du Père Lalande et de sa péroraison qui lui a mis «l'âme toute en feu» en lui démontrant que «notre histoire, notre littérature, notre patrie est belle», il s'écrie: «Tout succès de ceux de ma race me trouve prêt à applaudir» (II: 66 — 20 avril 1897).

La race canadienne-française dont l'habitat est nettement démarqué de celui de la France possède une autre particularité découlant précisément de sa situation géographique dans ce pays jeune sis en Amérique du Nord. Alors que l'on peut constater «chez les nations qui ont vieilli» «le délabrement des constitutions» (IV: 25), la race canadienne-française, elle, peut se prévaloir d'un «climat tempéré» que «la Providence» lui a «ménagé sur les rives du nouveau monde» et «sous lequel les peuples peuvent continuer de vivre sans cesser jamais d'acquérir de la vigueur». En effet,

si Dieu n'a pas ôté à notre jeune pays du Canada l'azur de son ciel, la verdure de son sol et tous ces paysages enchanteurs qui font de notre patrie une des plus belles du monde, il lui a laissé cependant les glaces de nos rivières, les neiges de nos plaines et de nos montagnes les froides bises

⁴ On a souvent critiqué l'emploi qu'a fait Groulx de ce terme. En plus de répéter après tant d'autres que le mot était fort couramment utilisé à l'époque dans le sens qu'il lui donnait, notons que la première fois qu'il est mentionné dans le *Journal*, c'est par le biais d'une citation du Juge A.-B. Routhier qui, en parlant de Sir George-Étienne Cartier, dit qu'il «a grandi sa patrie et fait respecter sa race» (I: 46 — 15 février 1896).

du nord et toutes les rigueurs inclémentes de nos hivers canadiens qui (...) sauvegardent parmi nous la force et la vigueur de notre race, force et vigueur qu'il nous faut conserver et par tous les moyens honnêtes et possibles parce que c'est un des privilèges de notre race et que c'est devenu comme une espèce d'héritage national. (IV: 27-28 — 9 août 1899)

Cette position privilégiée du pays abritant la race canadienne-française n'est cependant pas une gratuité. De même que chaque nation possède son entité propre et des frontières bien délimitées, de même chacune a-t-elle une mission bien spécifique à remplir.

C. Le messianisme canadien-français

Il est évident que tous les peuples ne peuvent remplir la même mission ni se réclamer du même «génie national», pas plus qu'ils ne le peuvent des moeurs qui les caractérisent ou des lois qui les régissent. D'ailleurs, ce sont là «les vues de la Providence sur le monde et même les principes les plus élémentaires de l'économie politique» qui commandent une diversité chez les «différents acteurs du drame de l'histoire» (IV: 84 — 6 mai 1900).

Les peuples n'ayant point les mêmes caractéristiques, leurs missions diffèrent donc, et chaque nation, dans son ordre, est à sa place, pas nécessairement inférieure ou supérieure mais différente, bien que sa mission puisse être effectivement plus ou moins importante selon les données qui lui sont accordées au départ et qui doivent dans l'ensemble contribuer à «l'harmonie universelle». C'est ainsi que, souligne Groulx,

il est dans le plan divin qu'il y ait des peuples, des peuples-soleils pour éclairer les nations moins favorisés; et près de ces grandes nations il est bon qu'il y ait des nations satellites, destinées à régler les agissements des plus grandes. Et c'est ainsi que s'accomplit la grande unité, cette unité merveilleuse à laquelle on reconnaît le bras de Dieu guidant visiblement les peuples des deux hémisphères (IV: 84-85).

En consacrant «leurs efforts pour être dans la sphère que Dieu leur a marquée un agent fidèle et puissant», on reconnaîtra à ces nations «assez de grandeur et de supériorité quand l'histoire leur décernera devant le monde universel le témoignage solennel d'avoir servi fidèlement à la grande oeuvre de Dieu». Car si tous «les peuples ne peuvent pas enseigner (...), commercer (...), être soldats, et ne faire ou n'être que cela à l'exclusion de toute autre mission», tous, par contre, «peuvent concourir conformément à leur génie particulier au plan de la Providence». Ce plan d'ailleurs que sous-tend une prédestination ne sera parfaitement visible ou connu qu'à la fin des temps: «plan délimité, défini, avant le commencement des temps, et dont le secret définitif n'apparaîtra bien que quand Dieu lui-même aura précipité le dénouement du drame et aura dit: c'est la fin» (IV: 85-86).

Quelle est, selon Groulx, la mission destinée à la nation canadienne-française? Plus tard, on pourra écrire à propos de la mission qu'il accordait au Canada français qu'il «ajouta à la mission traditionnelle, laquelle vouait le peuple à la culture française, à l'apostolat catholique et à la profession agri-

cole, le destin de former un État français»⁵. Voyons de quelle façon cette quadruple mission est illustrée dans le *Journal*.

La France a légué au Canada français non seulement sa langue et sa religion, mais par le fait même les missions qui semblent revenir de droit à une nation française et catholique, ses missions française et apostolique.

La France avait été investie d'une mission en Europe, «mission» qui «n'est plus douteuse devant l'histoire», celle d'être «l'Israël des temps nouveaux choisi par Dieu pour être le suprême boulevard de la foi du Christ venu, l'épée et le bouclier de la justice catholique». Parce que le Canada français est «un fils de la France», il est par conséquent «héritier des privilèges de la mère-patrie». Dieu, poursuit Groulx, «ne peut nous avoir déshérités d'un patrimoine qui nous revient légitimement», car toute l'histoire de la Nouvelle-France et du Canada français est exempte d'une félonie telle qu'elle entraînerait la perte de «nos droits privilégiés»:

Nous ne sommes point des félons. Ils ne l'ont pas mérité ceux qui apprirent à notre fleuve encore sauvage les premières harmonies du *Te Deum*; ils ne l'ont pas mérité ceux qui sont tombés aux Plaines d'Abraham pour conserver leur jeune patrie à la croix; ils ne l'ont pas mérité les soldats de la revanche de Ste-Foye qui luttaient pour la chaumière et le clocher; ils ne l'ont pas mérité les fils de la patrie d'aujourd'hui qui savent comme aux jours anciens, s'agenouiller sous la main de l'Église et qui portent au reliquaire de leurs coeurs les nobles, les fiers sentiments qui frissonnent sous l'étoffe des bannières nationales (III: 89-90).

Ayant été chargée de ces missions auxquelles n'ont point failli ses pères, la nouvelle race élue se doit, avec l'aide de Dieu, de poursuivre sur la nouvelle terre qui lui a été concédée, et d'une façon qui lui est propre, les missions léguées par la France. Si «notre jeune pays» trouve «dans sa foi assez de verdure et de lumière pour rester fidèle au Dieu fort des «Anciens Canadiens», et, d'autre part, «s'il ne forfait jamais aux naïves ballades de Bretagne et de Normandie qui ont bercé son enfance», il pourra renouveler, «Dieu doit le lui promettre, sur la jeune terre d'Amérique, les traditions ininterrompues de la vieille patrie, la France» (III: 88-89).

Ces missions française et apostolique ont été plus spécialement poursuivies par «nos bonnes campagnes de la Province de Québec» qui, contrairement aux «grands centres canadiens» où «la foi se déracine peu à peu», et aux «grandes villes» qui «s'endorment dans une indifférence voisine de l'irrégion et de l'impiété», peuvent se vanter de perpétuer encore «la foi naïve des premiers temps de la colonie» (I: 107-108).

Les campagnes constituent le plus formidable bastion de la langue et de la foi et une véritable pépinière de vocations religieuses, à preuve cette famille Campeau de Vaudreuil qui «par ici est ce qu'était la tribu de Lévi au vieux temps d'Israël» ayant donné à «elle seule (...) plus de six lévites à l'Église et plus[i]eurs soeurs au cloître» (I: 122 — 13 juillet 1896), parmi lesquels plusieurs missionnaires, dont l'un d'eux relatant son apostolat «de douze ans parmi les sauvages du Nord-Ouest», au Séminaire de Sainte-Thérèse, avait

⁵ Jean-Pierre Gaboury, *Le Nationalisme de Lionel Groulx. Aspects idéologiques* (Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, «Cahiers des Sciences sociales», 6, 1970), 58.

inspiré au collégien Groulx «quelque velléité pour les missions» (I: 98, 99 — 27 mai 1896).

D'autre part, la campagne, avec son ciel pur, ses saines habitudes, ses durs et beaux labeurs, favorise l'éclosion de corps sains et vigoureux indispensables à la survie et la continuité de la nation canadienne-française, alors que l'on peut constater que «ce mal» constitué par «la faiblesse de l'organisme humain qui va toujours se détériorant de plus en plus (...) a surtout pris des aspects menaçants dans les grandes villes et dans les familles du *high life* où l'on constate avec effroi l'infantilisme qui frappe les générations». La cause principale de cet affaiblissement «provient du manque d'exercices qui seules peuvent assurer le développement des tailles et la vigueur des constitutions». Et comme «la jeunesse de nos grandes villes n'a point comme celle de nos campagnes ces rudes travaux qui toujours fourniront le meilleur genre d'athlétisme qu'il soit possible de désirer pour la vigueur de l'organisme», elle devra se rabattre sur «le sport athlétique» qui «lui en tiendra lieu» (IV: 25-26).

Si Groulx n'aborde pas la question de la mission autonomiste du Québec dans le *Journal*, il écrit à la même époque dans son [*Manuel d'*] *Histoire du Canada* que la nation canadienne-française qui paraissait «anéanti[e]» en 1760 et qui, au début du XX^e siècle, est considérée comme l'une des «plus progressives et [d]es plus libres du monde» constitue «le miracle canadien-français».

En effet, cette victoire éclatante du peuple canadien-français sur ses ennemis et les conjurations qu'ils multiplièrent dans le but d'anéantir sa «foi» et sa «nationalité», n'est pas étrangère aux vues de «la Providence [qui] l'a ainsi voulu».

Pour Groulx, il est évident que si la Providence a non seulement assuré la sauvegarde de la race canadienne-française mais encore a favorisé l'essor si remarquable qui fut le sien, ce fut d'abord «pour que nous fussions les missionnaires de l'Amérique du Nord, et parce que dans une fusion de race, nous eussions perdu sans doute le tempérament apostolique qui est l'honneur et la caractéristique de la race française».

Cependant, il n'est pas prouvé que cette raison en soit l'unique et il est possible qu'il nous faille aussi «convenir», à l'instar «des patriotes clairvoyants [qui] ont aussi vu dans cette conservation miraculeuse, le dessein de la Providence de nous voir constituer un jour un état français indépendant sur les bords du S. Laurent», que «ce pourrait bien être après tout la seule explication logique de notre histoire» (II: 50 ms.).

D. *L'histoire*

Dans la dernière chronique, nous avons noté en parlant du manuel comment, le nationalisme et l'histoire étant pour lui indissociables, Groulx concevait l'étude de l'histoire du Canada.

Dans le *Journal*, considérant la grandeur de la mission dévolue à la nation canadienne-française, il s'inquiète des difficultés inhérentes à sa réalisation. Il constate que «le peuple canadien-français» qui a la responsabilité «de grandes choses à accomplir», c'est-à-dire de «garder intact à travers l'épreuve des siècles l'héritage d'une nationalité et d'une foi religieuse», a là une bien lourde

charge «quand on considère le petit nombre de nationalités qui n'ont pas sombré parmi celles qui ont été placées dans des conditions analogues à la nôtre».

En plus de la Providence dont il invoque l'aide et dont il est assuré de la réponse, Groulx en appelle à l'histoire comme instrument privilégié de l'affirmation de son «petit peuple»⁶ (IV: 20-21).

«Notre histoire, notre littérature, notre patrie est belle», proclame-t-il. Et tous ceux qui pourfendent et méprisent le peuple canadien-français font par le fait même grand étalage de leur ignorance de son histoire. Si seulement ils pouvaient pénétrer «dans le sanctuaire de notre histoire et de notre littérature» en délaissant «le fardeau de leurs préjugés», ils seraient contraints de s'amender et de laisser «à la porte les dépouilles de leur égarement» (II: 65-66 — 20 avril 1897).

S'il compte sur l'histoire pour redresser le jugement des adversaires de sa race, ayant constaté le pouvoir agissant de l'histoire qui provoque «cette émotion puissante, profonde qui nous envahit l'âme à la lecture des annales de son pays», il lui demandera surtout les enseignements des «générations du passé» de ce «jeune pays, qui passe avec les vagissements de [s]on berceau, le bruit de [s]es victoires, les pleurs de la défaite et l'acclamation de [s]es derniers triomphes». Les «hommes d'aujourd'hui» dont la conduite n'est ni sans tache ni toujours exemplaire, ont beaucoup à apprendre de ces «grands noms» et de ces «grands souvenirs» que «l'histoire nous a jeté[s]» et qui reflètent «l'idée du plus noble dévouement, du plus pur patriotisme» (II: 119-120 — 12 août 1897).

Selon «une loi invariable dans la nature», de même que le sol, les industries, les sociétés ont besoin de «stimulant» pour se développer, car, autrement, restant «stationnaires» ils deviendraient vite «décadent[s]», de même les peuples ont aussi besoin d'un «stimulant» pour croître. «Si je passe aux fastes de l'histoire, ajoute Groulx, il n'est pas une page qui ne témoigne en faveur de la loi que j'ai énoncée» (IV: 19), à savoir ce besoin d'exemplarité que peut combler l'histoire en faisant «revoir à notre petit peuple le mirage de ses grandes origines et de ses grandes victoires». C'est en effet par l'enseignement de l'histoire que la nation canadienne-française pourra trouver la force et la détermination de s'affirmer et de s'épanouir, en épaulant son devenir aux leçons du passé illustré magnifiquement par l'histoire: «Allons souvent, encourage-t-il, nous retremper aux sources de notre histoire et nous trouverons dans la contemplation de ces grands souvenirs et de ce spectacle inattendu, la foi qui enfante les sacrifices et l'espérance qui exalte les courages» (IV: 21).

*
**

Jalonnés de multiples mentions d'événements et de personnages historiques, les cahiers du *Journal* résonnent des incantatoires professions d'amour et des solennelles promesses de dévouement de Lionel Groulx à sa Patrie et à sa Religion.

⁶ C'est la première fois à notre connaissance qu'il utilise cette expression qui restera par la suite accolée à son nom.

Militant inné, fidèle à la parole donnée, il circonscrit son champ de bataille autour de ces mots de Patrie et de Religion. Un sentiment très vif des dangers qui les menacent exacerbe ses sentiments d'amour et d'appartenance à cette fière race canadienne-française, et ses engagements envers la Religion et la Patrie qui seront, assure-t-il, «les deux amours constants de ma vie» (II: 140), revêtent un caractère dynamique qui l'entraînent irrésistiblement vers une action militante.

Déplorant la défection de trop d'hommes politiques ou encore de simples citoyens sans consistance et sans courage, il préconise l'avènement du jeune apôtre social et s'emploie à sa formation, dans le but de mettre fin au règne de la lâcheté et de la trahison et de «greffer» enfin «à l'a[r]bre de la nationalité l'ancienne tige d'héroïsme et de dévouement patriotique» (II: 107).

Le nationalisme n'est pas chez Groulx une acquisition ou encore un apprentissage. Il confiera presque à la fin de sa vie: «Je ne suis pas devenu nationaliste, je suis né avec ces idées-là dans la tête» (*La Presse*, 15 septembre 1962). C'est un enracinement doublé d'une continuité.

Par la petite patrie, Vaudreuil, l'épitomé de la grande, la province de Québec, le nationalisme s'infiltré dans l'âme par tous les pores de la peau avec le vent, le soleil, la rivière, le sol des ancêtres, ces «sillons où germa la patrie» (VI: 55) à l'ombre du clocher, les tombes qui témoignent du courage et du labeur investis dans ce projet d'entité qu'est le pays. La patrie commence là où l'enfant s'éveille, elle est configurée par l'espace qui accueille le berceau. Le paysage natal est l'héritage inaliénable légué par les aïeux qui transmettent à leurs descendants, non seulement leur langue et leur foi, mais aussi, avec une parcelle de terre, le pan du ciel qui la délimite, et qui est pour Groulx ce «ciel vaste et pur qui semblerait comme la seule coupole digne de recouvrir cette portion du Canada» (V: 193).

Sa double allégeance à la nationalité canadienne-française mais d'abord à la foi catholique, «pierre angulaire» de la première, lui fait représenter avec fierté sa race comme le nouveau peuple élu implanté dans le nouveau monde pour y être le témoin de ses particularités française et catholique en Amérique du Nord. Puis, il compte sur l'histoire pour que la nation canadienne-française, s'abreuvant aux sources de son glorieux passé, s'épanouisse en de grandioses réalisations.

Citons un passage inspiré par le spectacle des «oriflammes» qui «portent dans leurs plis les plus généreuses protes[tations] d'amour au pays et à la Religion», lors des «jours aimés et réconfortants» que sont «ces jours de Saint-Jean-Baptiste», et qui résume bien le credo nationaliste de Groulx exprimé dans le *Journal*:

Je m'incline avec passion et avec amour devant mon pays qui passe frissonnant dans le drapeau national parce qu'il est jeune, tout palpitant d'avenir, qu'il est resté français et qu'il veut rester catholique. Mon Canada français je l'aime à genoux, sous le grand ciel du Saint-Laurent, au milieu de ses oriflammes patriotiques et religieuses; je l'aime ainsi parce que dans ses spectacles grandioses et presque sublimes, je sens au-dessus de lui la main de Dieu qui le protège et le bénit. (III: 88 — 27 juin 1898)

Le *Journal* constitue donc pour une bonne partie un ouvrage spéculaire à l'état plus qu'embryonnaire de l'oeuvre groulxienne ultérieure, qui présente la dynamique de sa vision nationaliste non encore structurée mais déjà très fortement articulée autour des thèmes dont son oeuvre future sera une plus précise et plus savante orchestration.

Dans une déclaration qui apparaît aujourd'hui prophétique, Groulx confiait à ses disciples de l'Action catholique aux environs de 1903-1906: «C'est que des idées qui me sont venues aux premiers enthousiasme[s] de la 18^{ème} année sont là désormais rivés pour jamais, et je le sens bien pour ma vie» (*Académies et Action catholique*]: 33 ms.).

Université de Montréal

GISELLE HUOT